



MUNICIPALES 2020

30 125 ÉQUIPES ÉLUES LE 15 MARS

Bravo et bon courage à tous ceux qui se sont engagés et se trouvent immédiatement plongés dans une actualité inédite et terrifiante qui, certes, dépasse les enjeux de chaque territoire mais qui oblige, localement et quotidiennement, à faire face à des situations compliquées ou même dramatiques.

Plus que jamais des initiatives innovantes fleurissent dans les territoires. Plus que jamais les élus, les agents et les partenaires des territoires montrent leur détermination et leur courage pour trouver les solutions efficaces et solidaires. Qu'ils en soient vivement remerciés !

L'Observatoire TERRITORIA continuera à analyser et valoriser leurs actions innovantes pour les mettre à disposition des nouvelles équipes.

Si la triste réalité de l'actualité a chassé les résultats du 1^{er} tour des élections municipales sans en permettre une véritable analyse, l'Observatoire TERRITORIA propose de partager quelques chiffres et constats communiqués par son partenaire SÉANCE PUBLIQUE :

85% des communes de France ont élu une équipe municipale dès le premier tour.

Parmi les 272 villes de plus de 30 000 habitants, c'est :

- 117 élus au premier tour soit 43% des villes de plus 30 000 habitants
- Tous les élus du 1^{er} tour dans ces villes sont des maires sortants, en dehors de Gérald Darmanin à Tourcoing
- Sur les 42 villes de plus de 100 000 habitants, 6 maires ont été élus dès le premier tour à Angers, Toulon, Caen, Montreuil, Boulogne-Billancourt et Reims
- Sur les 117 élus, 14 sont des femmes
- L'abstention a été de plus de 55% et les chiffres sont cruels dans certaines villes. 37% de participation à Nancy, 28,6% à Nice, 34% à Strasbourg.
- Le report du second tour : pour rappel, des élections ont déjà été reportées trois fois pendant les deux guerres mondiales et, en 2007 du fait d'un embouteillage électoral. Par contre, une décision prise entre les deux tours est une première.
- La prime aux sortants : dans une période troublée depuis les gilets jaunes, les citoyens malgré la

forte abstention n'ont pas souhaité déstabiliser des équipes locales. Il faut rappeler qu'un grand renouvellement et rajeunissement des maires avaient eu lieu en 2014.

- La confiance des citoyens pour les exécutifs locaux, proches du terrain : le non-cumul des mandats depuis 2017 entre un mandat national et un mandat local a certainement renforcé le lien local.
- Les enjeux portés par les intercommunalités



(communautés de communes, agglomérations et métropoles) n'ont pas été abordés alors que celles-ci portent des compétences fortes. C'est un peu comme si les candidats et les

électeurs ne voulaient pas parler de cet échelon intercommunal complexe et préféraient le cantonner dans un rôle administratif. Il faut rappeler que mis à part le cas de la métropole

de Lyon, le suffrage universel n'a pas été mis en place pour cet échelon qui n'a pas le statut de collectivité au niveau juridique mais pas non plus pour les français.

**Société de conseil en affaires publiques, SÉANCE PUBLIQUE accompagne des entreprises et des organisations pour faire avancer l'acceptation d'un projet ou d'une idée, pour analyser l'actualité d'un secteur ou pour accompagner une évolution juridique. SÉANCE PUBLIQUE intervient également dans les territoires : projets de développements territoriaux, démarches d'ancrage local, analyse d'écosystèmes locaux et de leurs évolutions, suivi des réformes des territoires et des expérimentations, analyse des enjeux et des hommes de chaque territoire. <http://www.seance-publique.com/>
Contact : Clément MORILLION, directeur conseil <cmorillion@seance-publique.com>*